



RCS : AIX EN PROVENCE

Code greffe : 1301

Documents comptables

## REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de AIX EN PROVENCE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2011 B 01598

Numéro SIREN : 534 076 740

Nom ou dénomination : FAYETTE & ASSOCIES

Ce dépôt a été enregistré le 13/06/2017 sous le numéro de dépôt 3323



### IMPOT SUR LES SOCIETES

Exercice ouvert le:	01102015	et clos le:	30092016	Régime simplifié d'imposition:	
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe:				Régime réel normal:	X
Si PME innovantes, cocher la case ci-contre:					
Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case:					

<b>A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE</b>	
Désignation de la société: Société SAS FAYETTE & ASSOCIES	Adresse du siège social: Allée des Lilas Résidence Beaumanoir 13100 AIX EN PROVENCE
SIRET: 53407674000016	
Adresse du principal établissement:	Ancienne adresse en cas de changement:

<b>REGIME FISCAL DES GROUPES</b>	
Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)	
Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante	
Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° identification de la société mère:	
SIRET	

<b>B ACTIVITE</b>
Activités exercées: EXPERTISE COMPTABLE
Si vous avez changé d'activité, cochez la case:

<b>C RECAPITULATION DES ELEMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n°2065)</b>			
1 Résultat fiscal	Bénéfice imposable à 33 1/3%: 183 532	Bénéfice imposable à 15%: 38 120	Déficit:
2 Plus-values	PV à long terme imposables à 15%:	Résultat net de la concession de licences d'exploitation de brevets à 15%:	
PV à long terme imposables à 19%:	Autres PV imposables à 19%:	PV à long terme imposables à 0%:	PV exonérées (art. 238 quinquies):
<b>3 Abattements et exonérations notamment en faveur des entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches</b>			
Entreprises nouvelles, art 44 sexies:	Jeunes entreprises innovantes:	Zones franches urbaines:	Pôle de compétitivité:
Entreprises nouvelles, art. 44 septies:	Zone franche d'activité, art. 44 quaterdecies:	Autres dispositifs:	Zone de restructuration de la défense art. 44 terdecies:
Sociétés d'investissements immobiliers cotées:	Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas):	Plus-values exonérées relevant du taux de 15 %:	
<b>4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer :</b> dans le secteur productif, art. 244 quater W		dans le secteur du logement social, art. 244 quater X	

<b>D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n°2065)</b>	
1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédit d'impôt	
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet Etat, territoire ou collectivité.	

<b>E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n° 2065)</b>
Recettes nettes soumises à la contribution 2,50%

Vous devez obligatoirement déposer votre déclaration n° 2065 par voie dématérialisée. Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration de 0,2% prévue par l'article 1738 du code général des impôts. Vous trouverez toutes les informations utiles pour télédéclarer sur le site [www.impots.gouv.fr](http://www.impots.gouv.fr)

Les notices des liasses fiscales sont désormais uniquement accessible sur le site [www.impots.gouv.fr](http://www.impots.gouv.fr) dans la rubrique Recherche de formulaires, numéros d'imprimés 2032 ou 2033, formulaires 2032-NOT ou 2033-NOT

Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable: CABINET FAYETTE et Associés Résidence Beaumanoir Batiment 1 Allée des Lilas 13100 AIX EN PROVENCE Tél: 04 42 91 28 40	Nom et adresse du conseil: Société par Actions Simplifiée d'expertise comptable et de Commissaires aux Comptes Beaumanoir 1, Allée des Lilas Tél: 04 42 91 28 40
Nom et adresse du CGA (ou du viseur conventionné): N° d'agrément du CGA: 13100000016	Identité du déclarant: Date: 23/11/2016 Lieu: AIX EN PROVENCE Qualité et nom du signataire: f&advisory Président Signature:



Désignation de l'entreprise : <u>Société SAS FAYETTE &amp; ASSOCIES</u>		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* <u>12</u>		
Adresse de l'entreprise <u>Allée des Lilas</u>		13100 AIX EN PROVENCE		
Durée de l'exercice précédent* <u>12</u>		Néant <input type="checkbox"/> *		
Numéro SIRET* <u>53407674000016</u>				
		Exercice N clos le, <u>30092016</u>		
		N-1 <u>30092015</u>		
		Brut 1		
		Amortissements, provisions 2		
		Net 3		
		Net 4		
Capital souscrit non appelé (I) AA				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement * AB			
	Frais de développement * CX			
	Concessions, brevets et droits similaires AF			
	Fonds commercial (1) AH	599 060	599 060	599 060
	Autres immobilisations incorporelles AJ			
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles AL			
	Terrains AN			
	Constructions AP			
	Installations techniques, matériel et outillage industriels AR			
	Autres immobilisations corporelles AT	53 454	41 081	12 373
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Immobilisations en cours AV			
	Avances et acomptes AX			
	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence CS			
	Autres participations CU	76		76
	Créances rattachées à des participations BB			
	Autres titres immobilisés BD			
	Prêts BF			
	Autres immobilisations financières* BH			
	<b>TOTAL (II)</b> BJ	652 591	41 081	611 510
	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Matières premières, approvisionnements BL		
En cours de production de biens BN				
En cours de production de services BP				
Produits intermédiaires et finis BR				
Marchandises BT				
Avances et acomptes versés sur commandes BV				
Clients et comptes rattachés (3)* BX		195 010		195 010
Autres créances (3) BZ		44 663		44 663
Capital souscrit et appelé, non versé CB				
Valeurs mobilières de placement (dont actions propres : ..... ) CD		261 783		261 783
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (3)	Disponibilités CF	61 428		61 428
	Charges constatées d'avance (3)* CH			
	<b>TOTAL (III)</b> CJ	562 884		562 884
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV) CW			
	Primes de remboursement des obligations (V) CM			
	Ecarts de conversion actif* (VI) CN			
	<b>TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)</b> CO	1 215 475	41 081	1 174 394
	Renvois : (1) Dont droit au bail	(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes : CP	(3) Part à plus d'un an : CR	
	Clause de réserve de propriété :*	Immobilisations :	Stocks :	Créances :

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

QUADRATUS Informatique

Désignation de l'entreprise : Société SAS FAYETTE &amp; ASSOCIES

Néant  \*

		Exercice N		Exercice N-1	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : .....230...000.....)	DA	230 000	230 000	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB	42 500	42 500	
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence <input type="checkbox"/> EK )	DC			
	Réserve légale (3)	DD	23 000	23 000	
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE			
	Réserves réglementées (3)* ( Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours <input type="checkbox"/> B1 )	DF			
	Autres réserves ( Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* <input type="checkbox"/> EJ )	DG			
	Report à nouveau	DH	118 656	87 433	
	<b>RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)</b>	DI	174 521	31 223	
	Subventions d'investissement	DJ			
	Provisions réglementées *	DK			
	<b>TOTAL (I)</b>	DL	588 677	414 156	
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM			
	Avances conditionnées	DN			
	<b>TOTAL (II)</b>	DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP			
	Provisions pour charges	DQ			
	<b>TOTAL (III)</b>	DR			
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS			
	Autres emprunts obligataires	DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	22 678	33 869	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs <input type="checkbox"/> EJ )	DV			
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW			
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	99 196	208 785	
	Dettes fiscales et sociales	DY	204 938	186 010	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ			
	Autres dettes	EA	3 416	2 159	
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB	255 488	242 246	
<b>TOTAL (IV)</b>	EC	585 717	673 069		
	Ecarts de conversion passif* (V)	ED			
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I à V)</b>	EE	1 174 394	1 087 225		
RENVIS	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	IB			
	(2) Dont {	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	IC		
		Ecart de réévaluation libre	ID		
		Réserve de réévaluation (1976)	IE		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF			
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	571 710	650 169		
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH				

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Désignation de l'entreprise : <u>Société SAS FAYETTE &amp; ASSOCIES</u>		Exercice N		Exercice (N-1)		
		France	Exportations et livraisons intracommunautaires		Total	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA	FB	FC		
	Production vendue	bien*	FD	FE	FF	
		services*	FG	FH	FI	1 075 971 / 1 037 766
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	FK	FL	1 075 971 / 1 037 766	
	Production stockée*			FM		
	Production immobilisée*			FN		
	Subventions d'exploitation			FO	2 109 / 1 189	
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges* (9)			FP	4 100 / 6 054	
	Autres produits (1) (11)			FQ	8 830 / 7 169	
	<b>Total des produits d'exploitation (2) (I)</b>				FR	1 091 010 / 1 052 178
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*			FS		
	Variation de stock (marchandises)*			FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*			FU		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*			FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *			FW	406 940 / 546 607	
	Impôts, taxes et versements assimilés*			FX	6 759 / 6 706	
	Salaires et traitements*			FY	321 071 / 338 398	
	Charges sociales (10)			FZ	109 997 / 119 616	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	- dotations aux amortissements*		GA	2 836 / 6 512
			- dotations aux provisions		GB	
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*			GC	
		Pour risques et charges : dotations aux provisions			GD	
	Autres charges (12)			GE	2 036 / 496	
<b>Total des charges d'exploitation (4) (II)</b>				GF	849 639 / 1 018 336	
<b>1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)</b>				GG	241 371 / 33 842	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée*		(III)	GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré*		(IV)	GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)			GJ		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)			GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)			GL		
	Reprises sur provisions et transferts de charges			GM		
	Différences positives de change			GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement			GO	55	
<b>Total des produits financiers (V)</b>				GP	55	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*			GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)			GR	746 / 1 454	
	Différences négatives de change			GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement			GT		
	<b>Total des charges financières (VI)</b>				GU	746 / 1 454
<b>2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)</b>				GV	(746) / (1 398)	
<b>3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)</b>				GW	240 625 / 32 444	

QUADRATUS Informatique

**4 COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)**

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise : Société SAS FAYETTE & ASSOCIES Néant  \*

**EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT**

		Exercice N		Exercice N-1	
<b>PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	805		
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB			
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC			
	<b>Total des produits exceptionnels (7) (VII)</b>	HD	805		
<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	14	120	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF			
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG			
	<b>Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)</b>	HH	14	120	
<b>4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)</b>		HI	791	(120)	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise	(IX)	HJ			
Impôts sur les bénéfices *	(X)	HK	66 895	1 101	
<b>TOTAL DES PRODUITS (II + III + V + VII)</b>		HL	1 091 815	1 052 233	
<b>TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)</b>		HM	917 294	1 021 010	
<b>5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)</b>		HN	174 521	31 223	
<b>RENVIS</b>	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO			
	(2) Dont {	HY			
		IG			
	(3) Dont {	HP			
		HQ			
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH			
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	IJ			
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK			
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX			
	(9) Dont transferts de charges	A1			
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2			
	(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3			
	(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4			
(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives <b>A6</b> obligatoires <b>A9</b>					
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe)		Exercice N			
		Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels		
produits divers				805	
charges diverses			14		
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :		Exercice N			
		Charges antérieures	Produits antérieurs		

\* Dossier N° 000300 en Euros.

Désignation de l'entreprise :						Néant		*			
CADRE A		IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice 1		Augmentations		Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste 3			
		TOTAL I		CZ							
		TOTAL II		KD							
INCORP.	Frais d'établissement et de développement		TOTAL I		CZ						
	Autres postes d'immobilisations incorporelles		TOTAL II		KD						
CORPORELLES	Terrains				KG						
	Constructions	Sur sol propre	Dont Composants	L9		KJ					
		Sur sol d'autrui	Dont Composants	M1		KM					
		Installations générales, agencements et aménagements des constructions *		Dont Composants	M2		KP				
	Installations techniques, matériel et outillage industriels		Dont Composants	M3		KS					
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements aménagements divers *				KV					
		Matériel de transport *				KY					
		Matériel de bureau et mobilier informatique				LB					
		Emballages récupérables et divers *				LE					
	Immobilisations corporelles en cours										
Avances et acomptes											
TOTAL III											
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence										
	Autres participations										
	Autres titres immobilisés										
	Prêts et autres immobilisations financières										
	TOTAL IV										
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)											
CADRE B		IMMOBILISATIONS		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice 3		Réévaluation légale* ou évaluation par mise en équivalence			
		par virement de poste à poste 1		par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence 2				Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice 4			
INCORP.	Frais d'établissement et de développement		TOTAL I		IN						
	Autres postes d'immobilisations incorporelles		TOTAL II		IO						
CORPORELLES	Terrains				IP						
	Constructions	Sur sol propre			IQ						
		Sur sol d'autrui			IR						
		Inst. gales, agencés et am. des constructions				IS					
	Installations techniques, matériel et outillage industriels				IT						
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agencés, aménagements divers				IU					
		Matériel de transport				IV					
	Autres immobilisations corporelles	Matériel de bureau et informatique, mobilier				IW					
		Emballages récupérables et divers *				IX					
		Immobilisations corporelles en cours				MY		CZ			
Avances et acomptes				NC		KD					
TOTAL III		IY									
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence		IZ								
	Autres participations		I0								
	Autres titres immobilisés		I1								
	Prêts et autres immobilisations financières		I2								
	TOTAL IV		I3								
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)		I4									

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code Général des Impôts)

Exercice N, clos le : 3 0 0 9 2 0 1 6

Les entreprises ayant pratiqué la **réévaluation légale** de leurs **immobilisations amortissables** (art. 238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col.6) devient nulle.

Désignation de l'entreprise : Société SAS FAYETTE & ASSOCIES

Néant  \*

CADRE A	Détermination du montant des écarts (col. 1 - col. 2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement			Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice [(col. 1 - col.2) - col. 5 (5)]
	Augmentation du montant brut des immobilisations	Augmentation du montant des amortissements	Au cours de l'exercice		Montant cumulé à la fin de l'exercice (4)	
			Montant des suppléments d'amortissement (2)	Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés (3)		
	1	2	3	4	5	6
1 Concessions, brevets et droits similaires						
2 Fonds commercial						
3 Terrains						
4 Constructions						
5 Installations techniques mat. et out. industriels						
6 Autres immobilisations corporelles						
7 Immobilisations en cours						
8 Participations						
9 Autres titres immobilisés						
10 <b>TOTAUX</b>						

- Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238 bis J du code général des impôts et figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice. Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2.
- Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation.
- Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées, cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement.
- Ce montant comprend :
  - le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4 ;
  - le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.
- Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n°2051) à la ligne «Provisions réglementées».

**CADRE B**  
**DÉFICITS REPORTABLES AU 31 DÉCEMBRE 1976 IMPUTÉS SUR LA PROVISION SPÉCIALE AU POINT DE VUE FISCAL**

- 1 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE AU DÉBUT DE L'EXERCICE
- 2 - FRACTION RATTACHÉE AU RÉSULTAT DE L'EXERCICE
- 3 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE EN FIN D'EXERCICE

-	
=	

Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale.

Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan : de même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation.

Ligne 2, inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Formulaire obligatoire (article 53 A  
du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise : Société SAS FAYETTE &amp; ASSOCIES

Néant  \*

CADRE A		SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF)*							
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développement		TOTAL I	CY	EL		EM		EN	
Autres immobilisations incorporelles		TOTAL II	PE	PF		PG		PH	
Terrains			PI	PJ		PK		PL	
Constructions	Sur sol propre		PM	PN		PO		PQ	
	Sur sol d'autrui		PR	PS		PT		PU	
	Inst. générales, agencements et aménagement des constructions		PV	PW		PX		PY	
Installations techniques, matériel et outillage industriels			PZ	QA		QB		QC	
Autres immobilisations	Inst. générales, agencements, aménagement divers		QD	QE	17 933	QF	17 933	QG	
	Matériel de transport		QH	QI		QJ		QK	
corporelles	Matériel de bureau et informatique, mobilier		QL	QM	45 145	QN	2 836	QO	41 081
	Emballages récupérables et divers		QP	QR		QS		QT	
	<b>TOTAL III</b>		QU	QV	63 078	QW	2 836	QX	41 081
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III)</b>			QN	OP	63 078	OQ	2 836	OR	41 081

CADRE B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES									
Immobilisations amortissables	DOTATIONS						REPRISES				Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice
	Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel		Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel				
Frais établissement TOTAL I	M9	N1	N2	N3	N4	N5	N6				
Autres immob. incorporelles TOTAL II	N7	N8	P6	P7	P8	P9	Q1				
Terrains	Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7	Q8				
Constructions	Sur sol propre	Q9	R1	R2	R3	R4	R5	R6			
	Sur sol d'autrui	R7	R8	R9	S1	S2	S3	S4			
	Inst.gales.agenc et am.des const.	S5	S6	S7	S8	S9	T1	T2			
Inst. techniques mat. et outillage	T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9				
Autres immobilisations corporelles	Inst.gales.agenc am. divers	U1	U2	U3	U4	U5	U6	U7			
	Matériel de transport	U8	U9	V1	V2	V3	V4	V5			
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6	V7	V8	V9	W1	W2	W3			
	Emballages récup.et divers	W4	W5	W6	W7	W8	W9	X1			
<b>TOTAL III</b>	X2	X3	X4	X5	X6	X7	X8				
Frais d'acquisition de titres de participations TOTAL IV	NL			NM			NO				
<b>Total général (I+II+III+IV)</b>	NP	NQ	NR	NS	NT	NU	NV				
<b>Total général non ventilé (NP + NQ + NR)</b>	NW			<b>Total général non ventilé (NS + NT + NU)</b>	NY		<b>Total général non ventilé (NW - NY)</b>	NZ			

CADRE C		MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES*		Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net à la fin de l'exercice
Frais d'émission d'emprunt à étaler						Z9	Z8
Primes de remboursement des obligations						SP	SR

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : Société SAS FAYETTE & ASSOCIESNéant  \*

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice		AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice		DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice	
		1		2		3		4	
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T		TA		TB		TC	
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II)*	3U		TD		TE		TF	
	Provisions pour hausse des prix (1)*	3V		TG		TH		TI	
	Amortissements dérogatoires	3X		TM		TN		TO	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3		D4		D5		D6	
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ		IK		IL		IM	
	Autres provisions réglementées (1)	3Y		TP		TQ		TR	
	<b>TOTAL I</b>	3Z		TS		TT		TU	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A		4B		4C		4D	
	Provisions pour garanties données aux clients	4E		4F		4G		4H	
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J		4K		4L		4M	
	Provisions pour amendes et pénalités	4N		4P		4R		4S	
	Provisions pour pertes de change	4T		4U		4V		4W	
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X		4Y		4Z		5A	
	Provisions pour impôts (1)	5B		5C		5D		5E	
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F		5H		5J		5K	
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO		EP		EQ		ER	
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R		5S		5T		5U	
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V		5W		5X		5Y	
	<b>TOTAL II</b>	5Z		TV		TW		TX	
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations	- incorporelles	6A		6B		6C		6D
		- corporelles	6E		6F		6G		6H
		- titres mis en équivalence	O2		O3		O4		O5
		- titres de participation	9U		9V		9W		9X
		- autres immobilisations financières(1)*	O6		O7		O8		O9
	Sur stocks et en cours	6N		6P		6R		6S	
	Sur comptes clients	6T	4 100	6U		6V	4 100	6W	
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X		6Y		6Z		7A	
	<b>TOTAL III</b>	7B	4 100	TY		TZ	4 100	UA	
	<b>TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)</b>	7C	4 100	UB		UC	4 100	UD	
Dont dotations et reprises	- d'exploitation		UE		UF	4 100			
	- financières		UG		UH				
	- exceptionnelles		UJ		UK				

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5e du C.G.I.

10

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au C.G.I.

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032

CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3			
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations	UL		UM		UN					
	Prêts (1) (2)	UP		UR		US					
	Autres immobilisations financières	UT		UV		UW					
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux		VA								
	Autres créances clients		UX	195 010		195 010					
	Créance représentative de titres prêtés ou remis en garantie * ( Provision pour dépréciation antérieurement constituée * UO )		ZI								
	Personnel et comptes rattachés		UY	441		441					
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux		UZ								
	Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	VM								
		Taxe sur la valeur ajoutée	VB	15 912		15 912					
		Autres impôts, taxes et versements assimilés	VN								
		Divers	VP								
	Groupe et associés (2)		VC	28 003		28 003					
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)		VR	307		307					
	Charges constatées d'avance		VS								
	<b>TOTAUX</b>		VT	239 673	VU	239 673	VV				
RENOIS	(1)	Montant des - Prêts accordés en cours d'exercice	VD								
		- Remboursements obtenus en cours d'exercice	VE								
	(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)	VF								
CADRE B		ÉTAT DES DETTES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'1 an et 5 ans au plus 3		A plus de 5 ans 4	
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y									
Autres emprunts obligataires (1)		7Z									
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine	VG	22 678		8 671		14 007				
	à plus de 1 an à l'origine	VH									
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A									
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	99 196		99 196						
Personnel et comptes rattachés		8C	47 943		47 943						
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	62 575		62 575						
Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	8E	44 230		44 230						
	Taxe sur la valeur ajoutée	VW	45 936		45 936						
collectivités publiques	Obligations cautionnées	VX									
	Autres impôts, taxes et assimilés	VQ	4 254		4 254						
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J									
Groupe et associés (2)		VI									
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K	3 416		3 416						
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *		ZZ									
Produits constatés d'avance		8L	255 488		255 488						
<b>TOTAUX</b>		VY	585 717	VZ	571 710		14 007				
RENOIS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ		(2) Montant des divers emprunts et dettes contrac- tés auprès des associés personnes physiques	VL					
		Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK	11 190	* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032						

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code Général des Impôts)
\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Main table structure with columns for 'Désignation de l'entreprise', 'BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE', 'Charges non admises en déduction', 'Régimes d'imposition particuliers', 'II. DÉDUCTIONS', 'Mesures d'incitation', and 'III. RÉSULTAT FISCAL'. Includes rows for WA, WB, WC, XE, WF, WG, WI, WJ, WL, L7, SU, SX, SW, M8, Y1, Y3, WR, WS, WT, WU, WV, WH, WP, WW, XB, XA, ZY, XD, XF, XS, XG, YZ, XH, XI, XJ, XL, XN, XO.

QUADRATUS Informatique



Désignation de l'entreprise : <u>Société SAS FAYETTE &amp; ASSOCIES</u>		Néant <input type="checkbox"/> *	
<b>I. SUIVI DES DÉFICITS</b>			
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)	K4		
Déficits imputés (total des lignes XB et XL du tableau 2058-A)	K5		
Déficits reportables (différence K4 - K5)	K6		
Déficits de l'exercice (Tableau 2058A, ligne XO)	YJ		
Total des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ)	YK		
<b>II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS A PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES</b>			
Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1e bis A1. 1er du CGI. dotations de l'exercice	ZT	23 458	
<b>III. PROVISIONS ET CHARGES A PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT</b>			
(à détailler, sur feuillet séparé)	Dotations de l'exercice		Reprises sur l'exercice
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1e bis A1. 2 du CGI *	ZV	ZW	
<b>Provisions pour risques et charges *</b>			
	8X	8Y	
	8Z	9A	
	9B	9C	
<b>Provisions pour dépréciation *</b>			
	9D	9E	
	9F	9G	
	9H	9J	
<b>Charges à payer</b>			
	9K	9L	
	9M	9N	
	9P	9R	
	9S	9T	
<b>TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T)</b>	YN	YO	
à reporter au tableau 2058-A :	↓ ligne W1	↓ ligne WU	

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

**CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art. 237 septies du CGI)**

Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice	Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
	L1		

<b>ENTREPRISES DE TRANSPORT INSCRITES AU REGISTRE DES TRANSPORTS art. L3113-1 et L3211-1 du Code des Transports (case à cocher)</b>	XU	<input type="checkbox"/>
---	----	--------------------------

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau 2058 B déposé au titre de l'exercice précédent.

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032



Désignation de l'entreprise : Société SAS FAYETTE & ASSOCIES Néant  \*

**A - DÉTERMINATION DE LA VALEUR RÉSIDUELLE**

Nature et date d'acquisition des éléments cédés*		Valeur d'origine *	Valeur nette réévaluée *	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt	Autres amortissements *	Valeur résiduelle
①		②	③	④	⑤	⑥
I - Immobilisations *	1	PHOTOCOPIEUR CANO	6 900	6 900		
	2	refection des loc	17 933	17 933		
	3					
	4					
	5					
	6					
	7					
	8					
	9					
	10					
	11					
	12					

**B - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES**

**Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées \***

	Prix de vente	Montant global de la plus-value ou de la moins-value	Court terme	Long terme			Plus-values taxables à 19 % (1)
				19 %	15 % ou 16 %	0 %	
	⑦	⑧	⑨	⑩			⑪
I - Immobilisations *	1						
	2						
	3						
	4						
	5						
	6						
	7						
	8						
	9						
	10						
	11						
	12						

II - Autres éléments	13	Fraction résiduelle de la provision spéciale de réévaluation afférente aux éléments cédés	+				
	14	Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés	+				
	15	Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale	+				
	16	Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1975, effectivement utilisée	+				
	17	Résultats nets de concession ou de sous concession de licences d'exploitation de brevets faisant partie de l'actif immobilisé et n'ayant pas été acquis à titre onéreux depuis moins de deux ans					
	18	Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice					
	19	Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme					
	20	Divers (détail à donner sur une note annexe)*					
	CADRE A : plus ou moins-value nette à court terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne ⑨)			(A)			
	CADRE B : plus ou moins-value nette à long terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne ⑩)				(B)		(C)

CADRE C : autres plus-value taxable à 19 % ⑪)

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 208 C et 210 E du CGI.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT



Formulaire obligatoire (article 53 A du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise : Société SAS FAYETTE & ASSOCIES

Néant  \*

Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 15%  1 ou 16%  2

Gains nets retirés de la cession de titres de sociétés à prépondérance immobilières non cotées exclus du régime du long terme (art. 219 I a sexies-0 bis du CGI)  1\*

Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 22,8 M€ (art. 219 I a sexies-0 du CGI)  1 \*

- 1 Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés
- 2 Entreprises soumises à l'impôt sur le revenu

**I - SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LE REVENU**

Origine	Moins-values à 16%	Imputations sur les plus-values à long terme de l'exercice imposables à 16 %	Solde des moins-values à 16%
①	②	③	④
Moins-values nettes N			
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1		
	N-2		
	N-3		
	N-4		
	N-5		
	N-6		
	N-7		
	N-8		
	N-9		
	N-10		

**II - SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS \***

Origine	Moins-values			Imputations sur les plus-values à long terme	Imputations sur le résultat de l'exercice	Solde des moins-values à reporter col. 7 = 2+3+4-5-6
	À 19 %, 16,5 % (1) ou à 15 %	À 19% ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I-a sexies-0 du CGI)	À 19% ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I-a sexies-0 bis du CGI)	À 15 % ou à 16,5 % (1)		
①	②	③	④	⑤	⑥	⑦
Moins-values nettes N						
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1					
	N-2					
	N-3					
	N-4					
	N-5					
	N-6					
	N-7					
	N-8					
	N-9					
	N-10					

(1) Les plus-values et les moins-values à long terme afférentes aux titres de SPI cotées imposables à l'impôt sur les sociétés relèvent du taux de 16,5 % (article 219 I a du CGI), pour les exercices ouverts à compter du 31 décembre 2007.

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT



*Société de Commissariat aux Comptes inscrite près de la Cours d'Appel d'Aix en Provence*

Résidence Beaumanoir  
Allée des Lilas  
13 100 Aix-en-Provence

Téléphone : +33 (0)4 42 91 25 60  
Télécopie : +33 (0)4 42 91 25 61  
Site internet : [www.di-audit.fr](http://www.di-audit.fr)

**SAS FAYETTE ET ASSOCIES**

---

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES  
SUR LES COMPTES ANNUELS**

*Exercice clos au 30/09/2016*

*FAYETTE ET ASSOCIES*

*Résidence Beaumanoir – Bâtiment 6*

*Allée des Lilas*

*13 100 AIX EN PROVENCE*

## **RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS**

*Exercice clos au 30/09/2016*

Mesdames, Messieurs les associés,

En exécution de la mission qui nous a été confiée, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 30/09/2016 sur :

- le contrôle des comptes annuels de votre SAS, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de nos appréciations,
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

**I. - Opinion sur les comptes annuels**

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de votre SAS à la fin de cet exercice.

**II. - Justification des appréciations**

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de Commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

- les appréciations auxquelles nous avons procédé pour émettre l'opinion ci-dessus, portant notamment sur les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes de votre SAS, ainsi que leur présentation d'ensemble, n'appellent pas de justification particulière.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

**III. - Vérifications et informations spécifiques**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion établi par le Président et dans les documents adressés aux associés sur la situation financière et les comptes annuels.

Fait à AIX EN PROVENCE, le 13/12/2016

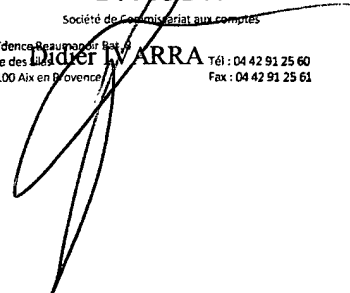
Le Commissaire aux Comptes

SIRET : 799 115 100 00015

**DI AUDIT**

Société de Commissariat aux Comptes

Résidence Beaumanoir - Bat. 3  
Allée des Lilas - 13 100 Aix en Provence  
Tél : 04 42 91 25 60  
Fax : 04 42 91 25 61



1 **BILAN - ACTIF**

Désignation de l'entreprise : Société SAS FAYETTE & ASSOCIES Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois\* 12  
 Adresse de l'entreprise Allée des Lilas 13100 AIX EN PROVENCE Durée de l'exercice précédent\* 12

Número SIRET\* 53407674000016 Néant  \*

				Exercice N clos le, <u>13 00 9 20 16</u>		N-1 <u>13 00 9 20 15</u>	
		Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3	Net 4		
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Capital souscrit non appelé (I)	AA					
	Frais d'établissement *	AB		AC			
	Frais de développement *	CX		CQ			
	Concessions, brevets et droits similaires	AF		AG			
	Fonds commercial (1)	AH	599 060	AI	599 060	599 060	
	Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK			
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM			
	Terrains	AN		AO			
	Constructions	AP		AQ			
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR		AS			
	Autres immobilisations corporelles	AT	53 454	AU	41 081	12 373	
	Immobilisations en cours	AV		AW			
	Avances et acomptes	AX		AY			
	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT			
	Autres participations	CU	76	CV		76	76
	Créances rattachées à des participations	BB		BC			
Autres titres immobilisés	BD		BE				
Prêts	BF		BG				
Autres immobilisations financières*	BH		BI				
<b>TOTAL (II)</b>	<b>BJ</b>	<b>652 591</b>	<b>BK</b>	<b>41 081</b>	<b>611 510</b>	<b>599 137</b>	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	BM			
		En cours de production de biens	BN	BO			
		En cours de production de services	BP	BQ			
		Produits intermédiaires et finis	BR	BS			
		Marchandises	BT	BU			
		Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW			
		Clients et comptes rattachés (3)*	BX	195 010	BY	195 010	162 540
DIVERS	CRÉANCES	Autres créances (3)	BZ	44 663	CA	44 663	60 068
		Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC		
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres : .....)	CD	261 783	CE	261 783	225 000
		Disponibilités	CF	61 428	CG	61 428	40 481
Charges constatées d'avance (3)*	CH		CI				
<b>TOTAL (III)</b>	<b>CJ</b>	<b>562 884</b>	<b>CK</b>	<b>562 884</b>	<b>488 088</b>		
Comptes de régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW					
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM					
	Ecarts de conversion actif* (VI)	CN					
	<b>TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)</b>	<b>CO</b>	<b>1 215 475</b>	<b>1A</b>	<b>41 081</b>	<b>1 174 394</b>	<b>1 087 225</b>

SIRET : 799 115 100 00015  
**DI AUDIT**  
 Société de Commissaires aux Comptes  
 Résidence Beaumanoir Bat. 3  
 Allée des Lilas  
 13 100 Aix en Provence  
 Tél : 04 42 91 25 60  
 Fax : 04 42 91 25 61

Renvois : (1) Dont droit au bail (2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes : CP (3) Part à plus d'un an : CR

Clause de réserve de propriété : Immobilisations : Stocks : Créances :

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

QUADRANTUS Informatique

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des Impôts)

Désignation de l'entreprise : Société SAS FAYETTE & ASSOCIES

Néant  \*

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Table with columns: Description, Exercice N, Exercice N-1. Rows include: CAPITAUX PROPRES (Capital social, Réserves, etc.), Autres fonds propres, Provisions pour risques et charges, DETTES (4) (Emprunts, Dettes fiscales, etc.), Compte régul., RENVOIS (Ecart de réévaluation, etc.).

SIRET : 799 115 100 00015
DI AUDIT
Société de Commissariat aux comptes
Résidence Beaumanoir Bat. 3
Allée des Lilas
13 100 Aix en Provence
Tél : 04 42 91 25 60
Fax : 04 42 91 25 61

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

**3 COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)**

DGFIP N° 2052 2016

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code Général des Impôts)

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

		Exercice N				Exercice (N-1)			
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires			Total		
Désignation de l'entreprise : <u>Société SAS FAYETTE &amp; ASSOCIES</u> Néant <input type="checkbox"/> *									
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA		FB		FC			
	Production vendue	} biens*	FD		FE		FF		
			} services*	FG	1 075 971	FH		FI	1 075 971
	Chiffres d'affaires nets*	FJ		1 075 971	FK		FL	1 075 971	1 037 766
	Production stockée*					FM			
	Production immobilisée*					FN			
	Subventions d'exploitation					FO	2 109	1 189	
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges* (9)					FP	4 100	6 054	
	Autres produits (1) (11)					FQ	8 830	7 169	
	<b>Total des produits d'exploitation (2) (I)</b>						FR	1 091 010	1 052 178
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS			
	Variation de stock (marchandises)*					FT			
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU			
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV			
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FW	406 940	546 607	
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	6 759	6 706	
	Salaires et traitements*					FY	321 071	338 398	
	Charges sociales (10)					FZ	109 997	119 616	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	}	- dotations aux amortissements*			GA	2 836	6 512
				- dotations aux provisions			GB		
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*					GC		
		Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD		
	Autres charges (12)						GE	2 036	496
	<b>Total des charges d'exploitation (4) (II)</b>						GF	849 639	1 018 336
<b>1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)</b>						GG	241 371	33 842	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée*					GH			
	Perte supportée ou bénéfice transféré*					GI			
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ			
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK			
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL			
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM			
	Différences positives de change					GN			
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO	55		
<b>Total des produits financiers (V)</b>						GP	55		
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ			
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	746	1 454	
	Différences négatives de change					GS			
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT			
<b>Total des charges financières (VI)</b>						GU	746	1 454	
<b>2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)</b>						GV	(746)	(1 398)	
<b>3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)</b>						GW	240 625	32 444	

**DI AUDIT**  
 Société de Commissariat aux Comptes  
 13 200 Av. de Provence  
 13200 Aix-en-Provence  
 Tél : 04 42 91 25 60  
 Fax : 04 42 91 25 61

QUADRATUS Informatique

**4 COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)**

DGFIP N° 2053 2016

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise : Société SAS FAYETTE & ASSOCIES Néant  \*

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

		Exercice N		Exercice N-1
<b>PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	805	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB		
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC		
	<b>Total des produits exceptionnels (7) (VII)</b>	HD	805	
<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	14	120
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG		
	<b>Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)</b>	HH	14	120
<b>4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)</b>		HI	791	(120)
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ		
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	66 895	1 101
<b>TOTAL DES PRODUITS (II + III + V + VII)</b>		HL	1 091 815	1 052 233
<b>TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)</b>		HM	917 294	1 021 010
<b>5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)</b>		HN	174 521	31 223
<b>RENVOIS</b>	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO		
	(2) Dont { produits de locations immobilières	HY		
	{ produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG		
	(3) Dont { - Crédit bail mobilier *	HP		
	{ - Crédit bail immobilier	HQ		
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	HI		
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	IJ		
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK		
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	IX		
	(9) Dont transferts de charges	A1		
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2		
	(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3		
	(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4		
(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives <b>A6</b> obligatoires <b>A9</b>				
(7) <b>Détail des produits et charges exceptionnels</b> (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe)		Exercice N		
		Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels	
produits divers				805
charges diverses			14	
(8) <b>Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :</b>		Exercice N		
		Charges antérieures	Produits antérieurs	

SIREN : 799 115 100 00015  
**DI AUDIT**  
 Société de Commissariat aux comptes  
 Résidence : 13 100 Al  
 Tél : 04 42 91 25 60  
 Fax : 04 42 91 25 61

QUADRATUS Informatique

**FAYETTE ET ASSOCIES**  
Société par Actions Simplifiée au Capital de 230 000 €  
Siège social : Beaumanoir 1 – Allée des Lilas  
13100 AIX EN PROVENCE  
RCS AIX : 534 076 740

**PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT  
DE L'EXERCICE CLOS LE 30 SEPTEMBRE 2016**

**PV DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 31/03/2017**

L'assemblée générale approuve la proposition d'affectation du bénéfice de l'exercice s'élevant à 174 521 € de la manière suivante :

**Origine :**

Résultat de l'exercice :	174 521 €
<b>TOTAL</b>	<b>174 521 €</b>

**Affectation :**

Au compte « Report à Nouveau »	174 521 €
<b>TOTAL</b>	<b>174 521 €</b>

*Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité*

Certifié conforme  
Le Président

